

Image not found or type unknown



Dissolution sarl avant fin du credit vendeur

Par **owen**, le **30/12/2009** à **09:41**

Bonjour,
ma sarl a vendu son fonds de commerce je voudrais la radié puisqu'elle n'a plus aucune activité, seulement il y a un crédit vendeur sur 12 mois pour cette vente. Je voudrais savoir si je peux liquider avant la fin de celui-ci

Par **fabienne034**, le **30/12/2009** à **09:58**

Bonjour,

tout dépend de qui le crédit vendeur a été fait !

si c'est sur la sarl il faut faire une AG et transférer le crédit vendeur sur l'un des associés en payant l'impôt sur les bénéfices partagés !

pour tout savoir sur les sociétés:

Par **owen**, le **30/12/2009** à **10:21**

Merci de prêter attention à ma question, vous me dites que si je fais une AG je peux faire basculer le crédit vendeur sur moi-même qui suis gérant majoritaire et ensuite il m'est possible de dissoudre ma sarl. Ai-je bien compris?